

SMECTOM

Le magazine d'informations du SMECTOM

INFOS 

Déc. 2020

N°10

Les
ECO-ORGANISMES
en 10 questions

Pages 4-5

ECORESPONSABILITÉ

*Des idées pour
fêter Noël*

Pages 10-11

COLLECTES

*Modification des jours
de collecte durant les
fêtes de fin d'année.*

Voir au dos

INTERVIEW

*La Brasserie des Pics et
le retour de la consigne*

Pages 8-9

La pandémie du Covid-19 fait de l'année 2020 une année particulière pour nous tous. Elle amène beaucoup de contraintes et nous devons tous redoubler de précaution et de vigilance. Je tiens à tirer un grand coup de chapeau à tous les agents du SNECTOM, de tous les services, qui œuvrent au quotidien pour continuer à assurer leur mission malgré les difficultés.



Cette crise sanitaire ne doit pas nous faire oublier les effets dévastateurs du dérèglement climatique. Chacun peut agir pour enrayer ce phénomène environnemental, grâce à quelques gestes simples, de nouvelles habitudes à prendre, rechercher la bonne information et se dégager du pouvoir des lobbies qui nous dictent notre façon de vivre, de manger, etc...

Prenons les choses en main ! Il est temps d'agir concrètement pour l'avenir de l'humanité !

Comment ? Le SNECTOM propose de nombreuses actions de prévention permettant de réduire nos quantités de déchets et vous êtes de plus en plus nombreux à être demandeurs d'informations sur le sujet. Le nouveau PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) est ambitieux et propose de nombreuses actions pour réduire efficacement nos déchets. Ce document sera bientôt disponible en ligne sur notre site internet.

D'autres projets figurent sur la feuille de route du SNECTOM, toujours dans l'objectif d'assurer davantage d'équité entre les administrés. Voici les principaux :

- la mise en place de **l'accès contrôlé des déchetteries** ; Tournay en 2019, Grézian cette année, Nestier en 2021...

- la construction du « **Pôle de Valorisation** » à Capvern que nous espérons voir opérationnel courant 2023 et qui permettra de bénéficier d'une déchetterie fonctionnelle, spacieuse et innovante, ainsi que d'un magasin et d'un atelier favorisant le réemploi grâce à une nouvelle Recyclerie.

- la mise en place de la **redevance spéciale** pour les professionnels afin de mettre en place une meilleure gestion du service d'élimination des déchets non ménagers et de faire prendre conscience aux producteurs de leur responsabilité en matière de déchets.

- La mise en place progressive de la **tarification incitative (TI)** pour le financement du service public de prévention et de gestion des déchets comprenant une part variable calculée en fonction de la quantité de déchets produits. Le déploiement de la TI, qui nécessitera plusieurs années, a débuté avec la livraison de bacs équipés d'une puce électronique et l'installation des lecteurs sur les camions de collecte.

Suite aux dernières élections, 7 vice-présidents ont été élus parmi leurs pairs pour représenter les différentes communautés de communes du territoire :

- **Mme Joëlle ABADIE**, 1ère Vice-Présidente, CC Plateau de Lannemezan
- **Mr Michel MILLET**, 2ème Vice-Président, CC Aure Louron
- **Mr Nicolas DATAS-TAPIE**, 3ème Vice-Président, CC Coteaux du Val d'Arros
- **Mr Gilbert CARRERE**, 4ème Vice-Président, CC Neste Barousse
- **Mr Joël CASTERAN**, 5ème Vice-Président, CC Pays de Trie et du Magnoac
- **Mr Maurice LOUDET**, 6ème Vice-Président, CC Plateau de Lannemezan
- **Mr Jean-Paul LARAN**, 7ème Vice-Président, CC Plateau de Lannemezan

Chacun possède une délégation de fonction qui lui permettra de s'investir pleinement à mes côtés pour mener à bien l'ensemble de ces projets.

Bernard Plano, Président du Snectom

Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du SNECTOM

Il fait suite au Programme Local de Prévention des déchets démarré en 2014 et qui avait contribué à diminuer de 7 % le poids de nos ordures ménagères.

Des actions sont menées avec nos animateurs prévention et le relais de différents acteurs afin de réduire la production de déchets du territoire du SNECTOM. Réduction des déchets verts en déchetterie, développement du compostage de proximité et du réemploi, lutte contre le gaspillage alimentaire, seront les axes majeurs de nos actions pour les prochaines années. Hâte de vous rencontrer pour échanger à ce propos !

Contrôle d'accès à la déchetterie de Grézian

Le contrôle d'accès à la déchetterie de Grézian est effectif depuis le 2 novembre 2020. Si vous n'avez pas encore fait votre demande, il vous suffit de remplir le formulaire disponible sur le site internet du SNECTOM, et de nous le retourner accompagné d'un justificatif de domicile. La carte vous sera ensuite délivrée sur présentation

d'une pièce d'identité, au siège du SNECTOM, les lundis et mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h. La mise en place du contrôle d'accès va être progressivement généralisée sur l'ensemble des déchetteries du SNECTOM, la prochaine déchetterie équipée sera celle de Nestier. Le but est de contrôler l'accès à celles-ci afin d'en

réserver l'usage aux particuliers qui habitent sur le territoire couvert par la déchetterie et d'en interdire l'accès aux professionnels.



Prêt de broyeur électrique

Vous avez dans votre jardin de fines tiges issues de taille de haies ?

Les communes de Trie-sur-Baise, Saint-Laurent-de-Neste et Galan, en partenariat avec le SMTD65 et le SNECTOM proposent le prêt gratuit d'un broyeur électrique. C'est l'occasion de broyer vos petits branchages directement chez vous et de tester la technique du paillage. Renseignements en mairie ou au SNECTOM au 05.62.98.13.95

Gourmet Bag : une idée pour moins de gaspillage alimentaire !

13 nouveaux restaurants vous proposent désormais la possibilité de ramener à la maison votre plat non terminé. Pensez à demander votre « Gourmet Bag » ! Les restaurants qui le proposent sont :



- **Lannemezan** : L'Embrun, Planète Veggie et Sortie 16
- **Puydarrieux** : la Ferme Auberge du Lac
- **Trie/Baise** : Le coin
- **Beyrède Jumet** : Auberge du col de Beyrède
- **St Lary-soulan** : La grange, La Cas'a TOM, La cabane
- **Nestier** : Le Mont des Arts
- **Estarvielle** : Les Cimes
- **Vielle-Aure** : Les tables de la fontaine.
- **Capvern** : Le Laca

La Recyclerie du plateau évolue

Depuis son ouverture en 2016, la Recyclerie a connu un franc succès. Son développement continue avec l'embauche d'un agent pour renforcer l'équipe au magasin et à la manutention.



Un nouvel agent et une rampe d'accès au magasin

Au magasin, une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été installée. **Vos dons, propres et en bon état de fonctionnement** sont les bienvenus, ils pourront ainsi connaître une seconde vie (excepté vêtements et chaussures qu'il convient de déposer dans les bornes du Relais).

Vos dons sont reçus :

- dans les déchetteries de Capvern, Tournay, Nestier et Trie-sur-Baise.
- au magasin, les jours d'ouverture : mercredi 9h-16h et samedi 9h-12h / 14h-18h00. Pour raison sanitaire, le vendredi est temporairement fermé.

Rendez-vous donc au 55, Place du Château à Lannemezan, pour trouver des articles à prix très réduits.

Un protocole sanitaire strict a été mis en place afin de protéger la santé du public et des agents face au covid-19



SOMMAIRE

Editorial/ News	2 - 3
Les écos-organismes en 10 questions	4 - 5
Rappels sur les consignes de tri et sur les chiffres 2019	6 - 7
Interview - Le retour de la consigne du verre...	8 - 9
Pour les fêtes : des idées cadeaux... et moins de déchets	10-11
Jours de collecte des fêtes de fin d'année	12

Les ECOS-ORGANISMES en 10 Questions

1 Qu'est-ce qu'un éco-organisme ?

Un éco-organisme est une société de droit privé agréée par l'État. Elle est détenue par des producteurs et distributeurs, pour mettre en place une filière de collecte et de traitement des produits en fin de vie qu'ils mettent sur le marché.

2 Combien en existe-t-il ?

Une quinzaine d'éco-organismes existe ; ils correspondent à des filières de déchets spécifiques, par exemple « Emballages », « Piles », « Mobilier », ...

3 Quelles sont leurs actions ?

- Inclure dans le prix de vente du produit neuf une partie du coût de gestion du produit usagé : c'est l'éco-participation.
- Prendre le relais des entreprises pour qu'elles respectent leurs obligations de collecte, de traitement et de recyclage des produits en fin de vie qu'elles mettent sur le marché.
- Décharger les collectivités territoriales d'une partie des coûts de gestion des déchets.
- Développer le recyclage des produits.

4 Quel est le principal éco-organisme ?

C'est CITEO, le nouveau nom d'Eco-emballages fondé il y a 25 ans.



Il s'occupe de tous les emballages ménagers verre, carton, métal, plastique, et des papiers d'écriture.

QUE DEVIENNENT-ILS ?



5 Quel est l'éco-organisme qui s'occupe des ampoules, du matériel électrique et électronique ?

Il s'agit d'Ecosystem.



Il collecte les ampoules et néons et gère aussi la filière des « déchets d'équipements électriques et électroniques » (D3E).

6 Quel est l'éco-organisme pour les peintures et les produits chimiques ?

C'est Éco DDS (Déchet Diffus Spécifique).



Il prend en charge le traitement des peintures, solvants, produits de bricolage, de jardinage, des piscines, les bidons de pétrole vides, les aérosols... La majorité de ces produits déposés en déchetterie va suivre une filière de manière à maîtriser la pollution.

QUE DEVIENNENT-ILS ?

Filtres à huile, aérosols	→	Recyclage
Acides, bases	→	Neutralisation
Peintures, biocides, combustibles...	→	Valorisation énergétique

7 Quel est l'éco-organisme qui récupère les piles ?



C'est Corepile qui prend en charge les piles et les petites batteries. Les piles boutons et les batteries contiennent du mercure ou du plomb extrêmement polluant. Merci de les ramener en magasin ou en déchetterie.

QUE DEVIENNENT-ILS ?

Plomb, cobalt et autres métaux	→	Réemployés dans l'industrie (notamment fabrication de batteries neuves)
Zinc et dérivés	→	Fabrication de toitures et de gouttières
Alliages fer, nickel, acier	→	Fabrication de couvertures, carrosseries de voitures

8 Quel est l'éco-organisme qui s'occupe des déchets d'ameublement ?

C'est Éco-mobilier.



Il prend en charge tous les meubles, qu'ils soient en bois, plastique, ... Cet éco-organisme collecte aussi le mobilier de jardin et les matelas. Seules les déchetteries de Capvern, Tournay, Nestier et Grézian sont équipées d'une benne Éco-mobilier pour le moment.

Nouveauté ! Vous pouvez amener couettes, oreillers et coussins usagés, ils sont désormais à déposer dans la benne Éco-mobilier, et non au tout-venant.

QUE DEVIENNENT-ILS ?

Meubles en bois	→	Panneaux de particules
Meubles plastiques	→	Tuyauteries
Mousse des matelas	→	Panneaux acoustiques ou thermiques

9 Avec quels éco-organismes le SMECTOM travaille-t-il ?

Le SMECTOM travaille avec tous les éco-organismes cités ici, plus « Eco-TLC » qui gère la filière textile d'habillement, linge de maison et chaussures usagées et dont la collecte se fait par les bornes « Le Relais ». Pratique ! **Même les habits en mauvais état sont collectés, ils serviront à fabriquer un isolant.**

Il existe également l'éco-organisme DASTRI qui gère la filière des « déchets d'activités de soins à risques infectieux perforants des patients en auto-traitement » : objets coupants, piquants, tranchants par exemple, les stylos pour diabétiques...

QUE DEVIENNENT-ILS ?

Les Boîtes pour les aiguilles sont demandées à votre pharmacien. Elles sont ensuite déposées en pharmacie habilitée ou déchetterie. Elles seront ensuite incinérées

10 Y a-t-il un lien entre les éco-organismes et l'écoconception ?

L'écoconception, c'est faire en sorte qu'un objet fabriqué génère le moins de déchets possible, depuis sa fabrication jusqu'à sa destruction. Par exemple : utiliser des matériaux durables, biodégradables ou recyclés, permettre la réparation de l'objet en produisant des pièces détachées, ...

Pour l'instant, les principales actions des éco-organismes sont le développement du recyclage et la valorisation énergétique. Dans un contexte d'épuisement des ressources naturelles et surtout de réchauffement climatique, le recyclage et la valorisation énergétique sont des réponses insuffisantes.

Les décrets d'application de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire, du 10 février 2020, donnent des objectifs chiffrés en matière d'écoconception des produits qui sont soumis aux éco-organismes.

Pour en savoir plus

Citéo : <https://www.citeo.com>

EcoDDS sur : <https://www.ecodds.com>

Corepile : <https://www.corepile.fr>

Éco-Mobilier : <https://www.eco-mobilier.fr>

Ecosystem : <https://www.ecosystem.eco>

Éco-TLC : <https://refashion.fr/citoyen/fr>

DASTRI : <https://www.dastri.fr>

RAPPEL sur les CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1er janvier 2020, les consignes de tri ont évolué dans les Hautes-Pyrénées. Désormais, tous les emballages se trient. **C'est maintenant facile de trier ! C'est un emballage ? Ça se trie !**

DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES, tous les emballages se trient !



Où va le **CONTENU** de votre **BAC JAUNE** ou de votre **COLONNE de SÉLECTIF** ?

Les emballages et le papier des collectes sélectives sont triés à Capvern par les agents de tri ainsi que de nombreuses machines : aimant, courant de Foucault, et trieurs optiques. Compactées en « balles », les différentes matières vont ensuite être dirigées vers des entreprises de recyclage ou vers un centre de tri en Lozère pour retrier une partie des emballages plastiques.

Ce nouveau flux d'emballages va permettre d'expérimenter de nouveaux modèles de recyclage.

Les EMBALLAGES PLASTIQUES : entre problème environnemental et recherche d'innovation

« Très présent dans notre quotidien depuis 1950, le plastique a prouvé qu'il était un bon matériau d'emballage : résistant, léger et adaptable. **Mais sa large diffusion est aussi responsable d'une partie de la pollution de la planète et considérée comme le problème environnemental le plus préoccupant dans de nombreux pays** ». (Rapport annuel CITEO 2019).

En France, les emballages plastiques sont constitués de différentes résines (PET, PP, PS...). Les producteurs d'emballages peuvent les utiliser qu'elles soient recyclables ou pas ; en parallèle, un travail de recherche et développement est en cours, de manière à développer de nouvelles techniques de recyclage. Par exemple, dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'éco-organisme Citeo,

les entreprises Total, Recycling Technologies, Nestlé et Mars se sont associées pour essayer de développer une filière industrielle de recyclage chimique. Sont concernés par cette recherche d'innovation « les emballages de petite taille, souples ou composés de multiples couches et répondant aux contraintes de l'alimentaire ».

Techniquement, la construction d'usines chimiques permettant de recycler ces plastiques est déjà possible. Mais, selon l'IFEP Energies nouvelles (organisme public de recherche, d'innovation et de formation), « il reste des enjeux majeurs pour les rendre soutenables à l'échelle industrielle. Ces usines demandent une mise en œuvre plus complexe que les procédés de recyclage mécanique et les

modèles économiques restent à trouver ».

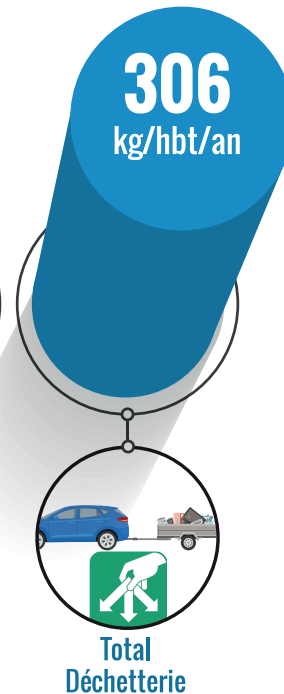
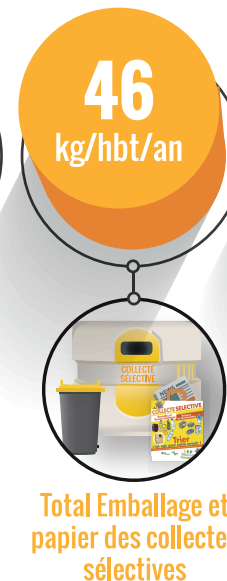
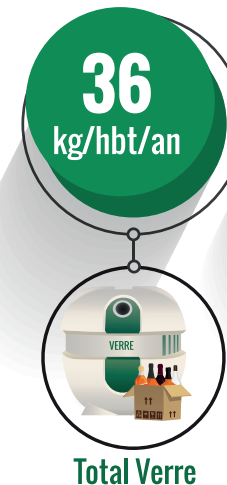
L'équilibre économique des acteurs du recyclage est d'autant plus compliqué qu'au niveau international les matières premières et notamment le pétrole, coûtent moins cher que les matières recyclées !

Face à la quantité et à la diversité des déchets que nous produisons, ainsi qu'à la complexité de leur traitement, le meilleur déchet est bien celui que l'on ne produit pas !

ZOOM sur les CHIFFRES 2019

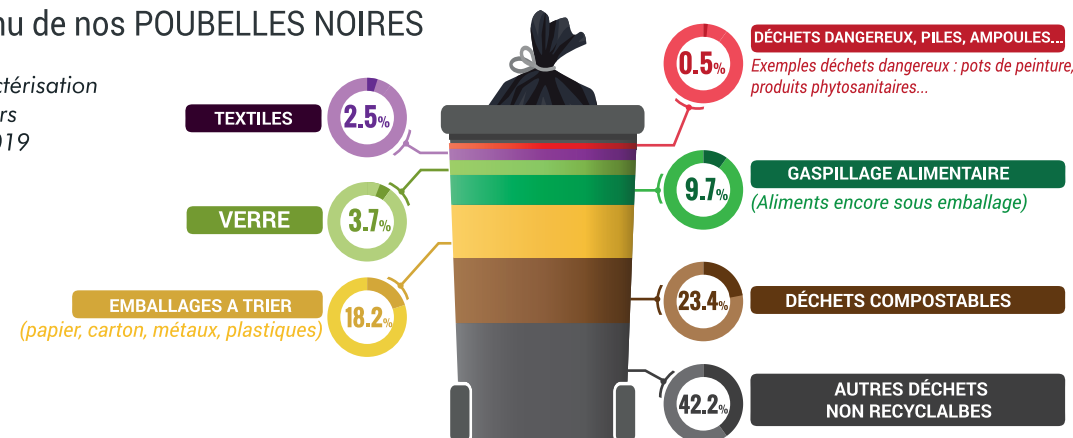
Le Programme de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a pour objectif de faire baisser les ordures ménagères et les apports en déchetterie de 11% à l'horizon 2025.

Au total, un habitant du SMECTOM a produit en moyenne 605kg de déchets ménagers et assimilés en 2019.



DÉTAIL du contenu de nos POUBELLES NOIRES

Source : Etude de caractérisation sur les déchets ménagers SMTD 65 - Automne 2019



Ces chiffres nous montrent que 57,8% des déchets que l'on trouve encore dans les ordures ménagères d'un haut-pyrénéen pourraient être évités, compostés, triés, ou emmenés en déchetterie. En moyenne, 1/3 des déchets jetés dans le bac d'ordures ménagères sont des déchets organiques et pourraient être évités (en limitant le gaspillage) ou compostés.

Le gaspillage alimentaire (aliments encore emballés et jetés, aliments non consommés) représente 24kg par an et par habitant.

Pour en savoir plus

<https://toogoodtogo.fr/fr>

Le retour de la consigne du verre de Toulouse à Saint-Laurent-de-Neste

Dans les années 1980 une bouteille consignée ramenée sur le lieu de vente rapportait quelques centimes à son propriétaire. Le retour de ce simple geste permettrait à 2,3 millions de tonnes de bouteilles d'éviter de devenir des déchets.

Le réemploi est un levier important dans la lutte contre le réchauffement climatique

La solution du recyclage est plus émettrice de CO2 que le système de la consigne et cela malgré la présence d'une usine de recyclage à l'échelle régionale. (La Verrerie d'Albi)

La consigne du verre, mise en place dans un périmètre de 100 kilomètres, est un système particulièrement efficace pour la protection du climat dès qu'une même bouteille a réalisé plus de deux cycles (production, distribution en magasin, lavage, réutilisation).

L'économie est de 75% d'énergie primaire en comparaison à une gestion classique avec recyclage, une économie de 79% d'émissions de CO2 et même une économie de 33% d'eau.

Source : ADEME 2018. Analyse de 10 dispositifs de réemploi.

Le réemploi permet de créer des emplois locaux directs et indirects

La consigne du verre nécessite la création d'emplois pour se déployer. Les initiatives de création de système de consigne se font sur une petite zone géographique. C'est donc une opportunité économique pour les producteurs et les distributeurs locaux. En effet, la consigne fidélise une clientèle et la développe en répondant aux attentes d'une large partie de la population. Un sondage réalisé en mars 2019 indique que **90% des citoyens sont favorables au retour de la bouteille en verre consignée.**



« Consign'up » est le nom de l'association toulousaine qui a été créée pour collecter, laver et revendre des bouteilles en verre consignées utilisées pour le conditionnement du vin, de la bière et des jus de fruits. L'objectif est de rassembler toutes les parties prenantes – producteurs, distributeurs, entreprises logistiques, usagers et institutions – afin de développer une offre de collecte et lavage dans un rayon de 100 km autour de Toulouse.



INTERVIEW de M. Deloire, cogérant de la SARL « Brasserie des pics » implantée à St Laurent de Neste.

Pourquoi avez-vous répondu à l'appel de l'association Consign'up qui travaille sur le retour de la consigne ?

Pour nous, cela rentre dans un engagement global de notre entreprise en faveur de procédés de production respectueux de l'environnement. C'est aussi une attente d'une partie de notre clientèle locale.



De gauche à droite : Quentin Grillet, Jean-Pascal Deloire et Émilie Guellier

Quelles ont été les contraintes à la mise en place de la consigne ?

Pour l'instant, le principal problème a été de devoir changer de fournisseur d'étiquettes afin de faciliter le décollage de celles-ci lors du lavage. Pour la vente directe, nous avons adapté notre caisse automatique afin de pouvoir rajouter ou déduire les 30 centimes de consigne. Pour nos revendeurs locaux, ce sont les salariés de Consign'up qui étudient avec eux leur possibilité de participer.

Pensez-vous continuer à travailler avec Consign'up ?

Oui. Pour l'instant, ce sont uniquement nos bouteilles de 75cl qui sont concernées, nous aimerions pouvoir étendre la consigne aux bouteilles de 33cl qui sont plus solides et qui se prêteraient d'autant mieux à la réutilisation. De notre côté, nous avons aussi mis en place une autre innovation qui va au-delà de la consigne : la vente de bière « en vrac ».

Vous faites de la vente de bière en vrac ?!!!

En effet nous avons investi dans deux tireuses qui utilisent la technologie Growler. Grâce à un système de circulation de CO2, la bière n'entre pas en contact avec l'oxygène, ce qui nous permet de remplir des bouteilles de 1 litre directement lors de la vente. Les bouteilles de 1 litre sont réutilisables avec bouchon mécanique et clip de transport. C'est le client qui lave sa bouteille et qui revient avec pour qu'elle soit de nouveau remplie ! Nous avons installé ce système à la Biocoop de St Gaudens et sur place pour la vente directe.

Comment aider l'association Consign'up ?

La filière est en train d'être recrée intégralement ! Consign'up est encore à la recherche de nouveaux producteurs et distributeurs afin de pouvoir réaliser des économies d'échelle et ainsi asseoir leur modèle économique. Le soutien de collectivités et/ou la mise à disposition d'entrepôts intermédiaires pourraient aussi les aider.

Pour en savoir plus

Consign'Up
06 01 49 97 62
<https://www.consignup.org>

SARL Brasserie Des Pics
(Quentin Grillet et Jean-Pascal Deloire)
05 62 39 30 95
<http://brasserie-des-pics.fr/>

Pour les FÊTES : des IDÉES CADEAUX... et moins de DÉCHETS

Pendant les fêtes de fin d'année, la production moyenne de déchets d'un français double : produits sur emballés, tout jetable et festins en sont souvent la source. Nous vous livrons ici des astuces pour éviter cette montagne de déchets, sans gâcher la fête !

OFFRIR du FAIT MAISON

Offrir du fait maison, c'est aussi montrer que l'on a pris du temps pour fabriquer, cuisiner, coudre un cadeau pour la personne à qui l'on pense. Quelques idées de cadeaux fait maison : cosmétiques, lingettes démaquillantes en tissu...

OFFRIR un OBJET qui remplace le JETABLE

- Des accessoires en inox : gourde, pailles, boîte pour le déjeuner, rasoir, boule à thé, paille,...
- Des sacs de vrac en tissu, un panier d'osier,...
- Des vêtements ou produits de qualité qui vont durer dans le temps

OSEZ OFFRIR un CADEAU de SECONDE MAIN

Offrir un cadeau de seconde main peut faire peur : peur de vexer l'autre, peur de passer pour un radin, etc. Or, 57% des français sont prêts à recevoir un cadeau de seconde main (source : Le Parisien). **Lancez-vous, osez !!!**

Jouets : pour les plus petits, la Recyclerie du Plateau et les bourses aux jouets sont idéales pour donner une seconde vie aux objets, et trouver des jouets moins chers qu'en magasin. Rendez-vous sur www.bourse-aux-jouets.org pour connaître les dates des bourses aux jouets près de chez vous !

Livres : pour trouver des livres d'occasion, les boutiques de la Recyclerie ou d'Emmaüs, ou les sites comme www.recyclivre.com et www.gibert.com

Un achat solidaire de seconde main et sous garantie : la boutique en ligne <https://www.label-emmaus.co/fr>

Label Emmaüs est une coopérative qui unit des centaines d'adhérents autour d'une même mission : proposer une alternative aux sites de vente en ligne traditionnels et faire la promesse d'un achat solidaire

OFFRIR un CADEAU DÉMATÉRIALISÉ

Offrir un massage, une place de cinéma / de match / de spectacle / de concert, un repas au restaurant, c'est également offrir un moment à soi ou à deux !

Vous pouvez également offrir une expérience ou permettre à quelqu'un à qui vous tenez de découvrir une activité qui lui fait envie: cours de cuisine/poterie/menuiserie, stage de yoga/danse/théâtre, activités sportives comme une carte N'Py pour le ski, forfait et location de VTT de descente, saut en parachute/parapente, ou bien une carte cadeau, ...

BONNES RÉOLUTIONS

Et si cette année vous tentiez le défi «Rien de Neuf» ?

Organisé par l'association Zéro Waste France, vous pourrez retrouver sur leur site Internet de nombreuses astuces et idées pour faire moins de déchets, à travers l'achat d'occasion !



Plus d'info sur le défi sur

<https://www.riendeneuf.org>



CERTIFICAT d'EXEMPTION de CADEAU

Puisque l'essentiel dans la vie ne s'achète pas, sans compter que j'ai tout ce qu'il me faut, je soussigné(e).....
exempte avec plaisir
de l'obligation de m'acheter un cadeau à l'occasion de Noël

Ce qui aurait une bien plus grande valeur à mes yeux serait que tu m'offres :

- Un bon repas à partager
- Un agréable moment à passer ensemble
- Un spectacle à apprécier à plusieurs comme :
- Une heure de bricolage avec toi
- Une partie endiablée de :
- Une autre suggestion :

Je suis un cadeau un peu spécial

1

Je contribue à préserver les ressources naturelles



Pour fabriquer un objet, il faut une montagne de ressources (eau, énergie, matières premières)

2

Je ne participe pas à la surconsommation

L'équivalent de 2,9 planètes serait nécessaire si tout le monde vivait comme les Français.



Le saviez-vous ? 1 jean = 8000 litres d'eau + 32 kg de matières premières

3

J'ai été choisi avec amour et créativité



<https://www.riendeneuf.org>

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les jours de collecte des
vendredi 25 décembre 2020
et **vendredi 1er janvier 2021**
sont modifiés pour les fêtes de fin d'année.
Vous trouverez les changements ci-contre.



**Sortir les bacs la veille avant
20h00 et les laisser jusqu'au
passage de la collecte**

Pinas, Campistrous, Lagrange

Mercredi 23 décembre 2020
Mercredi 30 décembre 2020

Escala, La Barthe de Neste,
Lanespède, Lannemezan Nord,
Ozon, Ozon Darré, Poumarous,
Ricaud, Tournay, Trie sur Baïse,
Serre de Ricaud

Jeudi 24 décembre 2020
Jeudi 31 décembre 2020

COLLECTE SÉLECTIVE

Lannemezan Sud

Jeudi 24 décembre 2020
Jeudi 31 décembre 2020

Lannemezan Nord

Mardi 22 décembre 2020
Mardi 29 décembre 2020

ZOOM SUR LE CARTON

Les cartons bruns (colis, cartons
d'électroménager) doivent être amenés
dans votre déchetterie. Posés au sol à
côté du bac jaune ou sur le couvercle,
ils ne seront pas ramassés. Pour être
recyclé, le carton doit être déposé sec
dans la benne à carton de votre
déchetterie.



SMECTOM

Plateau de Lannemezan - Nestes - Coteaux
N°3000 – RD 938 – 65130 CAPVERN

Tél : 05 62 98 44 69 - Fax : 05 62 98 99 58

smectomlannemezan@orange.fr

www.smectom-lannemezan.com

Triions plus, jetons moins !

Rejoignez-nous sur



Direction publication : Bernard Plano – **Comité de rédaction** : S. Vielcazals, C. Donzac, F. Abadie, J. Alfonzo, C. Demerrisse, D. Paroix – **Crédits photos** : Citeo, SMECTOM, SMTD65, Diane Weiszberger, Pyrëweb – **Illustrations** : Pyrëweb.

En collaboration avec :



Ensemble, triions mieux, valorisons plus !